



COMMISSION PLÉNIÈRE LOGEMENT DU 28 JUIN 2017

DÉCLARATION CGT

Dans différentes instances, (Comités techniques, CHSCT, CAP...), la CGT a alerté sur le problème de l'attractivité des postes en administration centrale en soulignant la problématique du coût du logement en région parisienne, d'où la nécessité d'une offre plus adaptée.

Lors de cette commission plénière, nous souhaitons faire les observations suivantes :

Le bilan 2016 du logement pour les fonctionnaires en administration centrale et dans les services rattachés souligne une hausse dans le nombre de familles logées par rapport à 2015, 135 familles contre 99 (et c'est tant mieux), mais nous constatons que ce chiffre en augmentation est dû à une hausse des candidats logés par l'interministériel alors même que le parc ministériel est en baisse.

Nous observons depuis plusieurs années une baisse du nombre de logements offerts et d'agents logés dans le parc ministériel : 68 agents logés en 2016, 77 en 2015. En 2011, les agents logés étaient au nombre de 125.

Vous nous aviez annoncé que l'arrivée à expiration des conventions allait entraîner une perte de 92 logements entre 2016 et 2020, pouvez-vous nous dire où nous en sommes aujourd'hui ? Nous constatons qu'au niveau du parc existant, il y a perte de 10 logements sur Paris au niveau du logement social, comment expliquez-vous cette diminution ?

La CGT demande que des mesures soient prises pour de nouvelles réservations de logements à Paris et en région parisienne tenant compte de la proximité des sites de travail et qu'un budget soit prévu à cet effet.

La CGT a adressé en septembre 2016 un courrier à la ministre Emmanuelle Cosse exposant les difficultés grandissantes que rencontrent les agents du ministère pour se loger en région parisienne. Nous réaffirmons notre désaccord avec la mesure prise de ne plus proposer de logements aux agents des établissements publics en soulignant que ceux-ci n'étaient pas responsables de la transformation de leurs services en établissements publics, et que par ailleurs, des logements plus éloignés de Paris ou des Hauts-de-Seine auraient pu les intéresser.

On sait que l'attractivité des postes en région parisienne est affaiblie par les difficultés de logement, y compris pour une partie des agents de catégorie A exclus de l'accès à des logements sociaux mais qui n'ont pas les moyens de se loger dans le privé.

Lors d'une audience récente avec le directeur des ressources humaines M. Clément, où nous avons abordé ce sujet, il a reconnu combien la question du logement était importante et a souhaité éviter l'érosion du patrimoine de réservations. Malheureusement, cette érosion a commencé depuis des années et de nouvelles propositions doivent être faites pour satisfaire les demandes des agents qui n'obtiennent pas de logement et qui représente 55% de la demande.